



## Personnel soignant et garde élargie

Par **Gc1987**, le **17/03/2020** à **02:35**

Bonjour,

Nous sommes en garde élargie, j'ai mon fils normalement du mercredi au lundi. La maman travaillant en tant qu'infirmière peut avoir recours aux gardes spécifiques, cad que notre fils ira à l'école avec d'autres enfants de soignants et qu'il sera à chaque fois au contact d'une nounou qui l'emmènera le matin et ira le chercher le soir.

Nous habitons à 10 min en voiture, je lui ai proposé qu'elle garde notre fils sur mon temps de garde les mercredis, jeudis et vendredis (jours où elle ne travaille pas sur ma semaine de garde) et, qu'en retour, je l'ai sur les 6 demi-journées où elle travaille, sur son temps de garde ce qui reviendrait au même sur le temps passé, lui permettant même d'avoir trois jours de plus par semaine notre fils vu que sur les demi-journées de son temps à elle, elle travaillerait dans tous les cas.

Peut elle refuser vu la situation actuelle, déjà en faisant avoir à notre fils des contacts multiples alors que d'autres solutions existent, mais aussi en regard de la loi spécifique sur le personnel soignant qui stipule ces gardes "uniquement pour les personnes n'ayant pas d'autres moyens de garde".

Bien cordialement.